LES TIMBRES DISTRIBUTEURS ou ATM AU MAROC
NOMENCLATURE DES VIGNETTES D'AFFRANCHISSEMENT
2005-2006

Par Khalid BENZIANE

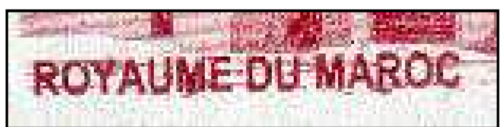
Les timbres distributeurs du Maroc ou ATM (abréviation du terme allemand : *Autimatenmarken*) ont été mis en circulation en 2005. Il y eut deux séries parues en 2005 et en 2006 sur lesquelles, nous allons revenir ci-après.
Un bref rappel historique et technique parait nécessaire avant d'aborder l'étude de ces vignettes d'affranchissement.

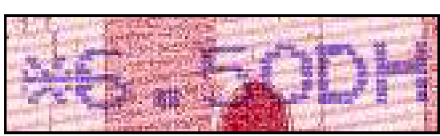
DEFINITION ET HISTORIQUE : les ATM, appelées timbres distributeurs en France, sont des vignettes d'affranchissement auto-adhésives éditées électroniquement par des machines conçues spécialement pour cet usage. L'usager qui désire affranchir son courrier (quelle que soit la destination, le poids ou le type d'envoi) dépose son envoi sur la balance de la machine qui édite une vignette après avoir introduit le montant demandé. A la fin de l'opération postale, l'usager peut faire éditer un reçu par la machine.
Ces vignettes existent depuis 1969, mais il faut attendre 2005 pour qu'elles soient mises en vente au Maroc. Lors du congrès de l'Union Postale Universelle de 1984 réunit à Hambourg, ces vignettes sont désormais considérées comme des timbres à part entière. Elles doivent comporter le nom du pays émetteur, le symbole de l'Administration postale (en l'occurrence *Barid al-Maghrib*), et la valeur. Elles ne portent pas d'indication du lieu ou de date, et peuvent donc être achetées à l'avance pour affranchir son courrier ultérieurement.

Les règlements de l'U.P.U. indiquent que ces vignettes doivent être oblitérées, or comme on le sait de nombreux philatélistes les collectionnent neuves. Indiquons de prime abord, la rareté de ces vignettes sur du courrier ayant voyagé.
Les quatre premiers automates installés au Maroc datent de janvier et avril 2005 et ont été mis en service dans les villes de Casablanca, Rabat, Marrakech et Agadir. Dans les deux premières villes, ce sont des machines type SIMA 6004 de la société française Amiel Electronix, puis type SIMA 6002 dans les deux autres villes de la même société. Le modèle SIMA 6002 est doté d'un écran LCD et des boutons latéraux pour le choix des opérations, tandis que le modèle SIMA 6004, plus moderne, est doté d'un écran tactile. Les indications des opérations postales sont en trois langues : français, anglais et arabe. La machine est de couleur jaune. Les supports des ATM sont fabriqués par la société casablancaise Techpack.
A noter que ces deux types de machines délivrent également des carnets de timbres auto-adhésifs et des enveloppes prêt-à-poster (dites PAP).
Ces quatre premières machines ont édité un seul type de vignettes dont l'illustration représente la porte de Chellah. C'est la première émission.
En 2006, après une expérimentation auprès du public de quelques mois, les machines type SIMA sont mises hors service (problèmes techniques ou de maintenance ? de fiabilité ? ou autres). *Barid al-Maghrib*, après un appel d'offres international, met en services de nouveaux automates de couleur bleue. Elles sont fournies par la société WINCOR NIXDORF.
Elles sont installées dans les principales villes du royaume. Ces nouveaux automates sont dotés d'un écran tactile et d'une balance électronique. Les vignettes émises sont de 4 modèles différents : Mausolée Mohammed V, la Ménara, Mosquée Alkaraouiyine et les ruines de Volubilis. Ces machines distribuent également des PAP. Comme les premières machines SIMA, leur durée de vie fut courte (quelques mois), en raison de nombreuses pannes itératives. Finalement, elles ne sont plus en fonctionnement malgré leur présence au sein des établissements postaux …

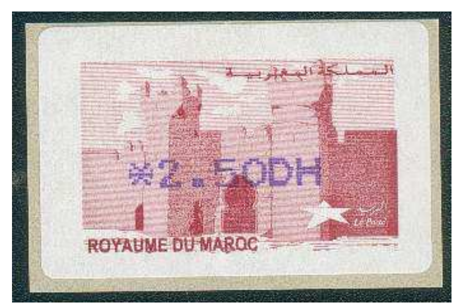
PREMIERE EMISSION 2005 :
Le visuel de cette première série parue dès janvier 2005 à Casablanca et à Rabat, et en avril 2005 à Marrakech et à Agadir, représente la porte de Chellah à Rabat d'après un timbre émis en 2002, mais monochrome carmin.

Les 3 valeurs de base sont : 2,50 DH – 6,00 DH et 6,50 DH*
Ces vignettes auto-adhésives sont émises sur un support papier siliconé de 55 mm de large x 36 mm de hauteur, la vignette mesurant : 52 x 34 mm.
Elles comportent le nom bilingue du pays : Royaume du Maroc, le logo de *Barid al-Maghrib*, et la valeur en dirham de couleur violette précédée d'un astérisque. La valeur est imprimée au moment de l'achat de la vignette.













ATM N°1 ATM N°2 ATM N°3

ATM N°1: Porte de Chellah, carmin, valeur 2,50 DH, tarif pour les lettres premier échelon à l'intérieur du pays et dans les pays de l'U.M.A. **

ATM N°2 : Porte de Chellah, carmin, valeur 6,00 DH, tarif pour les lettres premier échelon pour la France, l'Espagne et le Portugal.

ATM N°3 : Porte de Chellah, carmin, valeur 6,50 DH, tarif pour les lettres premier échelon des autres pays de l'Europe.

Evidemment la machine peut distribuer d'autres valeurs en fonction du poids, du type d'envoi (recommandation, accusé de réception, etc.) et des autres destinations du monde. Notons que ces premières vignettes ont peu servi car elles n'ont pas eu l'attrait suffisant de la part des usagers de la poste, et peut-être en raison de leur utilisation difficile auprès d'un public peu habitué à ce type d'affranchissement et de la compréhension du mode d'emploi des automates. Les lettres affranchies avec ces ATM sont rares.
J'ai vu récemment sur Ebay la vente de 4 vignettes ATMs de la première émission (les 3 valeurs + 10, 30 DH) à 105 euros !

DEUXIEME EMISSION 2006 :

Les 4 valeurs de base sont : 2,50 DH – 3,25 DH - 6,50 DH et 7,80 DH
Ces vignettes auto-adhésives sont émises sur un support papier siliconé de 55 mm de large x 38 mm de hauteur, la vignette mesurant : 52 x 34 mm.
Elles comportent le nom bilingue du pays : Royaume du Maroc, le logo de *Barid al-Maghrib*, et la valeur en dirham de couleur noire précédée d'un astérisque (impression thermique de la valeur).

1. Le Mausolée Mohammed V à Rabat : vignette de couleur grise, signée en bas à gauche Waguaf




ATM N°4



ATM N°5



ATM N°7



ATM N°6

ATM N°4: Mausolée Mohammed V, gris, valeur 2,50 DH, tarif pour les lettres premier échelon à l'intérieur du pays et dans les pays de l'U.M.A.

ATM N°5: Mausolée Mohammed V, gris, valeur 3,25 DH, tarif pour les lettres premier échelon à l'intérieur du pays et dans les pays de l'U.M.A (changement de tarif).

ATM N°6 : Mausolée Mohammed V, gris, valeur 6,50 DH, tarif pour les lettres premier échelon pour l'Europe.

ATM N°7 : Mausolée Mohammed V, gris, valeur 7,80 DH, tarif pour les lettres premier échelon pour le reste du monde.



Tirage d'essai en brun sans valeur

2. Mosquée Alkaraouiyine à Fès : vignette de couleur grise, signée en bas à gauche Waguaf.



ATM N°8

Essai sans valeur

ATM N°8: Mosquée alkaraouiyine, gris, valeur 2,50 DH, tarif pour les lettres premier échelon à l'intérieur du pays et dans les pays de l'U..M.A.

ATM N°9 : Mosquée alkaraouiyine, gris, valeur 3,25 DH, tarif pour les lettres premier échelon à l'intérieur du pays et dans les pays de l'U..M.A (changement de tarif).

ATM N°10 : Mosquée alkaraouiyine, gris, valeur 6,50 DH, tarif pour les lettres premier échelon pour l'Europe.

ATM N°11 : Mosquée alkaraouiyine, gris, valeur 7,80 DH, tarif pour les lettres premier échelon pour le reste du monde.

3. Ruines romaines de Volubilis (près de Meknès) : vignette de couleur rouge, signée en bas à gauche Waguaf.



ATM N°15

ATM N°12: Ruines de Volubilis, rouge, valeur 2,50 DH, tarif pour les lettres premier échelon à l'intérieur du pays et dans les pays de l'U.M.A.

ATM N°13 : Ruines de Volubilis, rouge, valeur 3,25 DH, tarif pour les lettres premier échelon à l'intérieur du pays et dans les pays de l'U.M.A (changement de tarif).

ATM N°14 : Ruines de Volubilis, rouge, valeur 6,50 DH, tarif pour les lettres premier échelon pour l'Europe.

ATM N°15 : Ruines de Volubilis, rouge, valeur 7,80 DH, tarif pour les lettres premier échelon pour le reste du monde.

4. La Ménara à Marrakech : vignette de couleur brun rouge, signé en bas à gauche Waguaf.



ATM N°18

ATM N°16: La Ménara, brun rouge, valeur 2,50 DH, tarif pour les lettres premier échelon à l'intérieur du pays et dans les pays de l'U..M.A.

ATM N°17 : La Ménara, brun rouge, valeur 3,25 DH, tarif pour les lettres premier échelon à l'intérieur du pays et dans les pays de l'U..M.A (changement de tarif).

ATM N°18 : La Ménara, brun rouge, valeur 6,50 DH, tarif pour les lettres premier échelon pour l'Europe.

ATM N°19 : La Ménara, brun rouge, valeur 7,80 DH, tarif pour les lettres premier échelon pour le reste du monde.
Les vignettes de chaque ville étaient vendues aux bureaux de poste de leur ville respective, ainsi les vignettes N° 4 à 7 étaient distribuées à la poste de Rabat, les vignettes N°8 à 11 à la poste de Fès, les vignettes N° 12 à 15 à la poste de Meknès et les vignettes N° 16 à 19 à la poste de Marrakech.
Nous indiquons à nos lecteurs l'intérêt grandissant pour ces ATMs du Maroc en raison de leur rareté, neufs ou oblitérés, et surtout sur documents postaux ayant voyagé.



Lettre envoyée par avion de Rabat pour l'Allemagne le 18 mai 2006, affranchissement 6,50 DH, tarif lettre 1er échelon pour l'Europe par ATM N°18.
ATM de Marrakech utilisé à Rabat.



Lettre envoyée de Bouznika pour Témara le 24 décembre 2007. Affranchissement 3,35 DH.
Tarif lettre intérieur 3,25 DH (sur-affranchissement 0,10 DH).
Vignette ATM 2.50 DH type 1 (ATM1).
A noter une vignette postale de guichet avec le nom du bureau pour le complément d'affranchissement (0,40 DH)
(coll. Ph. Lindekens)



Lettre envoyée de Bouznika pour Bruxelles le 30 mai 2008. Affranchissement 7,80DH.
Tarif lettre 1er échelon vers l'Europe. Affranchissement composé de 2 timbres à 0.25 DH
et d'une vignette de guichet à 7.30 DH.
L'ATM utilisé est sans valeur (complaisance de l'expéditeur), type 2 de Fès.
(coll. Ph. Lindekens)

* DH = dirham, monnaie du Maroc
** U.M.A.= Union du Maghreb Arabe

BIBLIOGRAPHIE :

J-P RAYNAL : *les premiers distributeurs automatiques de vignettes d'affranchissement (ATMs) au Maroc,* in Le Rekkas N°47 de mai 2005, pages : 6-7.

J-P RAYNAL et M. EL GRAOUI : *de nouveaux distributeurs automatiques de vignettes d'affranchissement (ATMs) au Maroc*, in Le Rekkas N°50 de février 2006, pages : 16 + HT suivante couleur.